

Mouv'
En route pour l'emploi



APPEL A PROJETS

17 avril 2014



Fondation
PSA PEUGEOT CITROËN



Fédération FARE 17, rue Froment 75011 Paris
Fare2@wanadoo.fr
01 58 59 14 21

Mouv'UP ! 2014

En route pour l'emploi

Parce que l'accès à la mobilité est un vecteur déterminant d'autonomie pour l'emploi, la Fondation PSA Peugeot Citroën, l'ACSé et FARE poursuivent en 2014 le programme Mouv'UP !.

FARE conduit ce programme, avec l'engagement à ses côtés des têtes de réseaux actives dans ce domaine comme Pôle Emploi et le CNML, avec le soutien des collectivités territoriales à travers l'ADF, et en lien avec ses partenaires COORACE, CHANTIER-école, Alliance Ville Emploi.

Le programme Mouv'UP ! accompagne les territoires dans les initiatives visant la constitution de plates-formes solidaires d'aide à la mobilité.

En parallèle, dans une approche d'amélioration continue, le programme 2014 comporte l'élaboration d'un Label qualité visant à établir un référentiel national pour ces plates-formes.

Origines

La démarche s'est construite au sein de la Fédération FARE dès 2008, à l'occasion d'une étude-action posant le contour d'une plate-forme de mobilité solidaire dans ses principaux éléments constitutifs.

Après un travail collaboratif débouchant sur un référentiel méthodologique de mise en œuvre d'une plate-forme adaptée aux particularités territoriales, une expérimentation est engagée en 2011.

Avec l'appui financier de la Fondation MACIF et de l'ACSé l'expérimentation a porté en 2011/2012 sur 9 territoires avec des résultats encourageant validant la méthodologie et le besoin de déploiement.

La Fondation PSA Peugeot Citroën vient alors soutenir la démarche de fond menée par FARE. En janvier 2013, naît le programme Mouv'UP ! avec l'objectif de créer des plates-formes sur une vingtaine de territoires en 2 ans. Huit nouveaux territoires sont prévus en 2014.

Intentions

Vous êtes une organisation de l'insertion sociale et professionnelle, du développement durable, du transport, une collectivité ...

Vous vous sentez partie prenante des enjeux de mobilité et d'insertion...

Vous souhaitez mettre en place collectivement une plate-forme de mobilité à l'image de votre territoire...

La Fondation PSA Peugeot Citroën et l'ACSé apportent un soutien financier pour la mise à disposition d'une expertise FARE sur cinq journées où les acteurs du territoire construiront ensemble ce projet.

FARE pilote l'action en s'adossant à un Comité de Pilotage rassemblant les partenaires, sous l'égide d'administrateurs de FARE, compétents pour le domaine. Une animation méthodologique des experts permet de suivre les projets sur le terrain et les échanges de pratiques entre territoires.

PRINCIPES D'ACTION

Mouv'Up ! propose d'accompagner les territoires désireux de mieux répondre aux besoins de mobilité des personnes en insertion sociale ou professionnelle, en lien avec les acteurs locaux de l'emploi. Cela passe par une mise en cohérence des actions.

Pour ce faire, le programme cherche à renforcer les capacités d'intervention des organisations de l'Economie Sociale et Solidaire et d'autres acteurs du territoire au profit d'une efficacité globale.

A partir de quels principes le programme Mouv'Up! se met-il en place ?

- ✓ La volonté d'une démarche collaborative et transversale, l'accompagnement d'une dynamique préexistante, pour développer un projet « mobilité/précarité/emploi » et ce, dans le respect des principes du développement durable,
- ✓ La promotion de l'éducation routière pour un plus grand nombre comme support aux compétences de mobilité,
- ✓ L'engagement d'un collectif de professionnels à porter le projet et participer aux séances de travail du groupe projet, le collectif mandate alors un référent lui reconnaissant la compétence de chef de file,
- ✓ La formalisation, à l'issue de l'essaimage, d'un projet global de plate-forme de mobilité solidaire,
- ✓ Un suivi des projets par FARE avec l'implication d'administrateurs expérimentés, ainsi qu'une communication régulière à tous les participants de l'avancement du programme Mouv'UP ! et du bilan final.

OBJECTIFS DU PROGRAMME Mouv'Up !

Mouv'Up ! permet d'**accompagner les acteurs publics, privés, associatifs dans la construction d'un projet de plate-forme solidaire de mobilité adaptée aux besoins de chaque territoire.**

La notion de **plate-forme solidaire de mobilité** peut être définie comme **un dispositif** :

- ✓ s'adressant prioritairement aux publics en insertion ou en recherche d'emploi
- ✓ couvrant un territoire défini (région, département, communauté d'agglomération, communautés de communes, ...)
- ✓ proposant un minimum de services (accompagnement, formation, mise à disposition de moyens techniques ou financiers) qui permettent aux publics visés de développer leur capacité à se déplacer de manière autonome
- ✓ coordonnant la mobilisation de ces services à partir d'une évaluation des besoins propres à chaque bénéficiaire, à travers la présence d'un conseiller en mobilité
- ✓ organisant un réseau d'acteurs publics, associatifs ou privés, parties prenantes à l'insertion socioprofessionnelle.

CONTENU ET MODALITES DE L'ACCOMPAGNEMENT

Mouv'Up ! se concrétise en moyenne par 5 journées d'accompagnement sur site, devant **se dérouler avant le 31 décembre 2014**. La possibilité existe d'ajouter ou retirer un maximum de 2 journées selon la situation et l'inscription du territoire dans une politique locale (Contrats Urbains de Cohésion Sociale, Plan Départemental d'Insertion, Plan Territorial d'Insertion, Plan de Déplacement Urbain).

Ces journées sont réalisées à la condition qu'un référent local soit désigné. Il porte l'initiative : il est l'interlocuteur direct de l'essaimeur et du groupe projet, il assure la bonne communication entre les parties, et la bonne réalisation des travaux à mener entre les journées sur site qui sont, elles, animées par l'expert essaimeur de FARE.

Les essaimeurs de FARE sont directeurs ou responsables de plateformes de mobilité, expérimentés dans l'aide au montage de projet.

La mise à disposition de l'essaimeur s'effectue à titre gracieux. Une prise en charge des frais de déplacement est en contrepartie demandée au collectif d'acteurs pour un montant forfaitaire de 2000€, à travers l'engagement du référent désigné localement.

Le rôle de l'essaimeur consiste à **accompagner les travaux du groupe projet pour faire émerger les éléments clé d'une plate-forme de mobilité solidaire.**

Ses principales plus-values sont :

- un apport méthodologique et technique
- un retour d'expériences via le réseau FARE
- une aide à la conception et formalisation du projet de plate-forme pertinent pour ce territoire.

A l'issue de la démarche Mouv'Up !, **les acteurs locaux disposeront d'un support opérationnel intitulé « Projet de Plate-forme solidaire de mobilité »** contenant notamment les éléments suivants, rassemblés dans une **étude d'opportunité** et une **étude de faisabilité** :

- Les plus-values attendues d'une plate-forme locale de mobilité
- Un état des lieux de l'existant du territoire : atouts, limites, améliorations souhaitées
- Le schéma général du projet territorial de plate-forme
- Les missions prioritaires de la plate-forme de mobilité sur le territoire
- L'offre de services mobilité
- L'organisation, les compétences mobilisées
- Le ou les opérateurs du projet
- La gouvernance
- Le projet de financement
- Le plan d'action vers la mise en œuvre

SELECTION DES PROJETS

La priorité sera donnée aux territoires où les acteurs locaux sont impliqués dans la mobilité des publics en insertion.

Quatre principaux critères permettent d'évaluer cette implication :

- Le nombre et la nature des acteurs publics locaux de l'insertion socioprofessionnelle qui souhaitent participer à la démarche, la représentativité du groupe projet et la dynamique existante
- L'existence sur le territoire de plusieurs types de services de mobilité
- La présence d'un ou plusieurs acteurs associatifs ou de l'ESS ayant développé des compétences significatives sur le champ de la mobilité des publics en insertion
- La capacité du référent désigné localement à porter le projet.

Chaque demande est étudiée par le comité de pilotage à partir des éléments fournis par les acteurs locaux dans le **document de candidature à l'appel à projet**, ci-joint. Le cas échéant, le comité pourra demander des éléments complémentaires au territoire concerné, via le référent notamment.

CAHIER DES CHARGES 2014

ACCOMPAGNEMENT VISANT LE DEVELOPPEMENT DE PLATES-FORMES SOLIDAIRES D'AIDE A LA MOBILITE SUR LES TERRITOIRES METROPOLITAINS

Pilote de l'appel à projets : Fédération FARE

Adresse de réception des candidatures :

Le dossier de candidature doit être adressé par courrier et en version électronique

Par courrier : FARE, Délégation Nationale - 17, Rue Froment 75011 Paris

En version électronique : fare2@wanadoo.fr

➤ **Objet de l'appel à projets**

L'accompagnement de groupes-projet issus de territoires (bassin de vie) engagés dans la mise en place d'une plateforme solidaire d'aide à la mobilité destinée en priorité aux personnes en parcours d'insertion vers l'emploi.

➤ **Pré-requis au dépôt d'un projet**

Les porteurs du projet doivent compléter intégralement le dossier de candidature. Ils devront également avoir mobilisé les acteurs locaux.

➤ **Critères de sélection des dossiers**

- Le nombre et la nature des acteurs publics locaux de l'insertion socioprofessionnelle qui souhaitent participer à la démarche, la représentativité du groupe projet et la dynamique existante
- L'existence sur le territoire de plusieurs types de services de mobilité
- La présence d'un ou plusieurs acteurs associatifs ou de l'ESS ayant développé des compétences significatives sur le champ de la mobilité des publics en insertion
- La capacité du référent désigné localement à porter le projet.

Le comité de sélection se réserve la possibilité de recommander la fusion des projets sur un territoire donné.

➤ **Quelles sont les modalités de suivi et de contrôle du programme Mouv'UP ! ?**

1. niveau opérationnel et méthodologique

- Compte-rendu rédigé de chaque journée du travail du groupe projet avec l'essaimeur et feuille d'émergence
- Echanges d'information réguliers entre l'essaimeur et le référent sur les travaux intermédiaires menés directement par le groupe projet
- Engagement dans un plan d'action concertée validé en fin de mission

2. niveau communication et consolidation de l'action

- Visite de chaque territoire par un administrateur de FARE, en cours d'essaimage
- Participation aux actions de communication locales

➤ **Calendrier de déroulement du projet MOUV'UP !**

17 avril 2014	Lancement de l'appel à projet via les réseaux partenaires et FARE
15 juin 2014	Date limite de dépôt des dossiers*
30 juin 2014	Sélection des territoires
juillet - août 2014	Lancement des projets dans les territoires et organisation de la première journée, pour septembre 2014 au plus tard
31 décembre 2014	Fin des missions d'essaimage

*Dossier disponible sous format Word et téléchargeable sur le site www.federation-fare.fr